

**STANDING COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND AGRI-FOOD**



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

**COMITÉ PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE**

Ottawa, le 16 février 2024

Monsieur Per Bank
Président et chef de la direction
Les Compagnies Loblaw limitée

Monsieur Gonzalo Gebara
Président et chef de la direction
La Compagnie Wal-Mart du Canada

Messieurs Bank et Gebara,

Comme vous le savez, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes a étudié les efforts de stabilisation du prix des aliments. La mise en place et l'application d'un code de conduite des épicerie au Canada sont des sujets récurrents de cette étude. Le Comité a décidé de prendre l'initiative exceptionnelle d'écrire la présente lettre avant de présenter son rapport, afin de vous exhorter à prendre des mesures immédiates pour signer et mettre en œuvre ce code.

Tout au long de cette étude, des témoins issus de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire ont réclamé l'adoption rapide de ce Code soulignant que celui-ci leur offrirait une plus grande sécurité commerciale et leur garantirait un traitement plus équitable. Ils ont également souligné les difficultés auxquelles les petites et moyennes entreprises sont souvent confrontées lorsqu'elles négocient les conditions commerciales avec les grandes chaînes d'épicerie.

Ces témoins s'inquiètent du fait que vos deux grandes firmes n'ont pas exprimé clairement leur intention de signer et d'appliquer le Code. Comme vos chaînes font partie des cinq plus grandes qui contrôlent environ 80 % du marché canadien de l'épicerie, la décision de l'une ou l'autre de vos entreprises de ne pas participer au code nuira à sa capacité de répondre aux défis auxquels de nombreux fournisseurs font face.

Après avoir examiné attentivement les témoignages, y compris les préoccupations que vous avez soulevées concernant la manière dont certaines dispositions du Code pourraient être appliquées, le Comité a conclu que son entrée en vigueur immédiate est une étape essentielle pour résoudre les problèmes auxquels est confronté le secteur des aliments et des boissons au Canada.

Nous partageons l'avis de la grande majorité des intervenants selon lequel la mise en œuvre du code apportera de la stabilité aux fournisseurs et aux détaillants, comme l'ont démontré les mises en œuvre de codes similaires en Australie et au Royaume-Uni. Nous notons également que les représentants du Bureau de la concurrence ont déclaré avoir examiné attentivement le code et n'avoir aucune inquiétude quant à ses dispositions.

Bien que nous préférions que vous adoptiez volontairement le Code, nous sommes d'avis qu'une décision de l'un ou l'autre d'entre vous de ne pas participer au Code mettrait en péril sa pleine efficacité. Dans un tel cas, le Comité n'hésitera pas à recommander au gouvernement fédéral et aux provinces d'adopter une loi pour le rendre obligatoire.

Le Comité vous remercie d'avoir participé à cette étude, qui a mis en lumière les défis auxquels le secteur de l'alimentation est confronté et espère que, dans un esprit de collaboration, vous adopterez le Code de conduite des épicerie le plus rapidement possible.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.



Kody Blois, député
Président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

CC :

- Eric La Flèche, président et chef de la direction, Metro inc.
- Michael Medline, président et chef de la direction, Empire Company Limited
- Pierre Riel, vice-président exécutif et chef des opérations, Costco Wholesale International et Canada, Costco Wholesale Canada Ltd.
- Le Conseil d'administration intérimaire du Bureau du surintendant pour le Code de conduite du secteur des produits d'épicerie